

ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

nuisibles Question écrite n° 69369

Texte de la question

M. Michel Lefait appelle l'attention de M. le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement sur un projet de décret visant à retirer de la liste des espèces classées nuisibles la belette, le putois et la martre. Cette éventualité suscite une vive inquiétude chez les piégeurs et les chasseurs dans la mesure où elle va provoquer un profond déséquilibre de la faune sauvage avec une prolifération des espèces nuisibles dans nos campagnes. Il lui demande de bien vouloir revoir sa position sur cette question.

Texte de la réponse

Le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement a pris connaissance, avec intérêt, des questions relatives à la proposition de retrait de trois espèces de la liste nationale des nuisibles. Suite à la requête exprimée par de nombreuses associations de protection de la nature tendant à retirer la martre, le putois et la belette de la liste des espèces susceptibles d'être classées nuisibles, le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement a demandé une synthèse des données scientifiques disponibles à l'Office national de la chasse et de la faune sauvage ainsi qu'au Muséum national d'histoire naturelle. Sur cette base, il a décidé de consulter le Conseil national de la chasse et de la faune sauvage sur un projet d'arrêté retirant ces espèces de la liste nationale des nuisibles. Il va étudier les résultats de la délibération de ce conseil ainsi que les différentes informations transmises par les Fédérations départementales de chasseurs et les associations de piégeurs et, au vu de ces informations, il prendra une décision appropriée à la situation de chaque espèce, en prenant en compte l'état de conservation des populations ainsi que leur impact sur la faune sauvage et, bien entendu, domestique. Il précise, qu'en tout état de cause, il ne saurait être question que sa décision ait pour conséquence une gêne significative pour les agriculteurs.

Données clés

Auteur: M. Michel Lefait

Circonscription: Pas-de-Calais (8e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 69369

Rubrique: Animaux

Ministère interrogé : aménagement du territoire et environnement **Ministère attributaire :** aménagement du territoire et environnement

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 26 novembre 2001, page 6677 **Réponse publiée le :** 31 décembre 2001, page 7524